



11 février 2023

LE RECUL DE L'ÂGE DE LA RETRAITE À 64 ANS C'EST TOUJOURS NON !!

Grève, AG, Manif... Tous-tes en lutte jusqu'au retrait de la loi

Après le succès des mobilisations précédentes et en maintenant la pression pendant les vacances, nous allons faire plier le gouvernement ! Depuis le début du mouvement, c'est plus de 5 millions de personnes qui ont battu le pavé pour exprimer leur refus du projet de réforme du gouvernement. Depuis 1995, il n'y avait jamais eu de manifestations aussi massives en France.

Les personnels de l'éducation et des universités ont massivement pris part aux cortèges et ont participé aux Assemblées Générales de grévistes. SUD éducation a porté la reconduction partout où c'était possible et soutient par un préavis de grève jusqu'au 20 mars inclus les collègues qui ont choisi de reconduire.

SUD éducation appelle l'ensemble des personnels à se mobiliser jusqu'au retrait de la réforme !

Agenda des luttes :

Manifestations Samedi 11 février 2023

- **10h30 : Place Travot à Cholet.**
- **12h45 : Covoiturage depuis Segré pour rallier la manif angevine.**
- **14h : Jardin du Mail à Angers.**
- **14h : Place de la République à Saumur.**

Retrouve le tract intersyndical en [cliquant ici](#), l'affiche [en cliquant ici](#) et la documentation de SUD éduc en [cliquant là](#)

LE RETOUR DU CIRQUE MINISTÉRIEL

Suppression d'une heure de technologie en 6ème

Les professeur·es de maths viennent de recevoir un courrier du directeur général de l'enseignement secondaire, qui introduit son propos plein de louanges pour l'action ministérielle par : "*Depuis cinq ans, les mathématiques sont au cœur des priorités éducatives, de l'école maternelle au lycée.*"

Le 19 janvier, pendant que nous manifestions contre la réforme Borne du système de retraites, le ministère de l'éducation nationale a publié sa lettre de mission au Président du Conseil supérieur des programmes mettant en œuvre la suppression d'une heure de technologie en 6ème. Le motif invoqué est son remplacement par « une heure de consolidation ou d'approfondissement en français et en mathématiques » dès la rentrée 2023, « sans augmenter le volume horaire hebdomadaire obligatoire ». Il demande donc de « proposer un programme de science et technologie du cycle 3 » en mars 2023 et lance la piste « d'identifier les contenus scientifiques relevant de la physique-chimie et de la SVT dans leur dimension technologique ». Il s'agirait donc d'un transfert vers ces disciplines sans accorder de moyens supplémentaires bien sûr.

Dans le même courrier, le ministre veut réformer la technologie au cycle 4 (5ème, 4ème, 3ème) pour la revaloriser et « en faire un élément d'attractivité des voies et disciplines, notamment numériques, choisies au lycée ». Ces nouveaux programmes seraient mis en œuvre à la rentrée 2024. Voilà mis en œuvre le « en même temps » présidentiel : supprimer des heures pour revaloriser un champ disciplinaire.

Cette réforme est en opposition totale avec les enjeux éducatifs de notre siècle : lutter contre le réchauffement climatique, réindustrialiser le pays, former les élèves aux sciences expérimentales et à l'esprit critique. C'est une vue réactionnaire de penser que supprimer l'enseignement technologique permet de renforcer les savoirs fondamentaux. Au contraire cet enseignement les renforce et les développe, mêlant maîtrise de la langue, usage des mathématiques et application des lois de la physique et de la chimie.

SUD éducation dénonce la suppression brutale de l'heure de technologie en 6e et son remplacement par une heure d'approfondissement des "savoirs fondamentaux". Les heures de classe doivent s'effectuer dans le cadre des programmes et du respect du statut de chacun·e.

SUD éducation appelle à signer la pétition initiée par les associations de professeur·es spécialistes Assetec, UPSTI, Pagestec et AEET qui demande « le maintien d'un enseignement technologique de l'École primaire à la Terminale, sans interruption, renforcé par des dotations en matériels et par un accueil en groupes, afin d'offrir aux élèves un enseignement cohérent qui favorisera l'émergence de citoyen·nes créatif·ives et innovant·es avec un réel bagage scientifique et technique, aptes à construire le monde de demain et même d'après-demain.

REVALORISATION SALARIALE : LE FOUTAGE DE GUEULE DU « PACTE »

Nous avons besoin d'augmentations de salaires, pas d'une nouvelle indemnité inégalitaire !

Il faut rappeler que la revalorisation de salaire prévue par le ministère est divisée en deux parties. Une partie appelée « Socle » qui touchera l'ensemble des collègues dont les objectifs sont, par exemple, une hausse de 10 % des salaires en moyenne par rapport à 2020 ou encore une rémunération minimum de 2000€ net pour ceux en début de carrière. La seconde partie est nommée « Pacte » et c'est là que l'enfumage commence !

Ce projet est celui d'une prime, dont seraient bénéficiaires les personnels ayant accepté d'exercer un bouquet de missions supplémentaires : coordinations diverses et variées, remplacements courts, devoirs faits etc. Le montant serait de 3650 € par an en moyenne pour 72h supplémentaires. Ce serait les chef-fes d'établissements ou les directions d'écoles en lien avec les IEN qui seraient en charge de la définition des besoins et la distribution des primes.

Pour SUD éducation, ce projet est scandaleux :

- il renforce les inégalités femmes/hommes, et entre les personnels handicapés et les autres, car les femmes et les personnels handicapés prennent très nettement moins de missions supplémentaires.
- il renforce l'autorité des chef-fes d'établissements, mais aussi celle des directions d'école, dans la droite lignée de la loi Rilhac, et va diviser les équipes, par une concurrence des collègues pour l'obtention du "Pacte".
- il dégrade encore un peu plus les conditions de travail, dans un contexte où le temps de travail et les missions demandées aux enseignant·es explosent, au lieu de reconnaître les missions déjà exercées.

Pour SUD éducation, il faut abandonner ce projet au profit d'une augmentation de salaires pour toutes et tous. Dans l'immédiat, il faut verser le montant de l'enveloppe Pacte dans la revalorisation inconditionnelle, et augmenter les salaires par :

- une augmentation de 400 euros pour toutes et tous.
- une augmentation du point d'indice, dans le cadre d'une refonte des grilles dans l'objectif de réduire les inégalités salariales.

SUPPRESSION DE POSTES ET DE CLASSES DANS L'ÉDUCATION

Retraite, santé et maintenant éducation... la stratégie libérale de casse du service public

Alors que la contestation de la réforme des retraites se déroule, le gouvernement continue de détruire pierre par pierre les différents services publics. On a vu les effets dévastateurs de ces stratégies dans l'énergie, les transports, la santé... Aujourd'hui c'est l'éducation qui continue de faire les frais de cette politique. Depuis quelques jours, les fermetures de classes dans le primaire, la baisse des heures dans les DHG sont annoncées. Dans le primaire dans le 49 par exemple, 73 fermetures de classes sont prévues contre 35 « pseudo-ouvertures » qui en réalité vont principalement permettre des dédoublements dans certaines classes. Dans le secondaire, pour faire de la place afin d'instaurer un accompagnement en français et en maths, le ministère propose la suppression de la technologie sans aucune considération pour les collègues (voir précédemment)

Cette destruction est même théorisée par la cour des comptes qui, dans un rapport du 1^{er} Février, justifie cette politique en questionnant l'attractivité du métier. En effet, pour la cour la seule question des salaires n'est pas centrale et il faut revoir l'organisation même du métier. **La porte de la privatisation de l'éducation est désormais grande ouverte !!**

Tu peux [lire cet article du café pédagogique](#) qui rentre dans les détails de ce plan

SUD éducation 49 appelle toutes et tous les collègues à se rassembler, à créer des collectifs entre le primaire et le secondaire pour dénoncer cette privatisation du service public d'éducation !

Rendez-vous sur le site de [SUD éducation 49](#) pour plus d'informations dans les prochains jours.

AGENDA SUD ÉDUCATION 49:

- **11 février** : Journée de mobilisation intersyndicale contre les retraites
 - **10h30** : Place Travot à Cholet
 - **14h** : Jardin du Mail (covoiturage organisé depuis Segré à 12h45)
 - **14h** : Place de la République à Saumur
- **16 février** : Journée de mobilisation intersyndicale contre les retraites (plus d'info sur [sudeducation49.org](#))
- **Juin** : Stage pédagogie de SUD éducation 49 (plus de précision à venir)